



NFO TRAVAUX

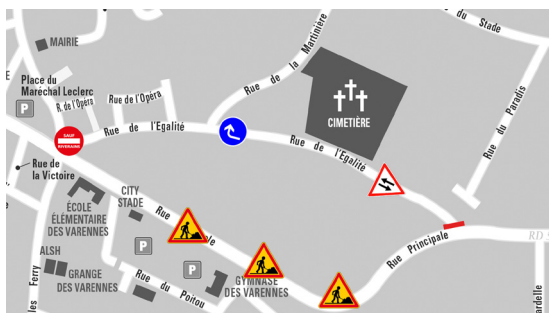
MAIRIE DE VEIGNÉ



Rue de l'Égalité

Modification de circulation du 8 juillet au 23 août

Pendant la période de travaux rue principale, la rue de l'Égalité sera interdite à la circulation sauf riverains et le haut de la rue sera fermée à l'intersection avec la rue Principale. Pour les habitants de la partie haute de la rue, une circulation en double sens sera autorisée pour rejoindre la rue de la Martinière.



La collecte des ordures ménagères est maintenue à l'identique et sera effectuée en porte à porte.